



Diagnostic de pollution
Création de piscines d'eau de mer

Ouvrages maritimes et fluviaux

Environnement

Sites et sols pollués

LE PROJET

Dans le cadre de la création de deux zones de baignade dans les 2^e et 16^e arrondissements de Marseille (13), la Ville de Marseille a mandaté Géotec pour réaliser une campagne de prélèvements et d'analyses de sédiments et d'eaux superficielles (eau de mer). Cette initiative vise à garantir la qualité environnementale requise pour l'aménagement de nouveaux espaces de baignade ouverts au public, ainsi que la conformité de la qualité bactériologique des eaux avec les exigences de la directive européenne 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 février 2006, relative à la gestion de la qualité des eaux de baignade et abrogeant la directive 76/160/CEE.

LA MISSION RÉALISÉE PAR GÉOTEC

- ✦ Qualité environnementale : Mission A220 (prélèvements, mesures, observations et analyses sur les eaux superficielles et sédiments) selon les termes de la norme NF X31-620-2
- ✦ Qualité bactériologique des eaux de baignade : analyses bactériologiques conformément aux dispositions de la directive 2006/7/CE.

LES DÉFIS RELEVÉS

- ✦ Mise à disposition d'une embarcation pour la réalisation des prélèvements
- ✦ Respect des délais du Maître d'Ouvrage
- ✦ Accompagnement du Maître d'Ouvrage dans son projet d'un point de vue technique et réglementaire



Localisation : MARSEILLE (13)

Client : VILLE DE MARSEILLE

Période de prestation Géotec : Février à mai 2023

Montant de la prestation Géotec : 29 k€ HT